

## SOMMAIRE DU LAMY EMPLOI ET COMPÉTENCES

### RECRUTEMENT

#### CONTRAINTES JURIDIQUES

- Choix du salarié • Non-discrimination
- Interdictions • Priorités • Obligations • Choix du contrat • CDD • Travail temporaire • Temps partiel • Travail intermittent • Formalités liées au recrutement et à l'embauche • Limites à la liberté d'embauche • Clause de non-concurrence, d'exclusivité • Limitation des cumuls d'emplois et de revenus • Recrutement de salariés étrangers

#### EFFETS DE SEUILS

### INCITATIONS À L'EMBAUCHE

#### CONTRATS AIDÉS

- Contrats de formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation
- Contrats d'insertion : contrat initiative-emploi, contrat d'accès à l'emploi, soutien à l'emploi des jeunes en entreprise, accompagnement des jeunes vers l'emploi, contrat insertion-RMA, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'avenir

#### AUTRES AIDES À L'EMPLOI

- Exonération applicable dans les zones défavorisées
- Réduction générale de cotisations patronales de sécurité sociale
- Aide à l'embauche des handicapés

### GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Objectifs de la gestion prévisionnelle des emplois
- Mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois

#### ÉVALUATION DES BESOINS ET DES RESSOURCES

- Méthodes d'évaluation des besoins et des ressources
- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience
- Évaluation des salariés

#### ADAPTATION DES RESSOURCES AUX BESOINS

- Actions sur le plan quantitatif
- Actions sur le plan qualitatif

#### GESTION DES SENIORS

- Départ des Seniors
- Maintien des Seniors dans l'emploi

### FORMATION PROFESSIONNELLE

#### ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- De l'obligation de dépense à l'obligation d'adaptation
- Acteurs de la formation professionnelle
- Construction d'un plan de formation
- Mise en œuvre du plan de formation

#### RÈGLES APPLICABLES AU SALARIÉ EN FORMATION

- Statut du salarié en formation
- Sanction de la formation
- Clause de dédit-formation

#### OUTILS D'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

- Outils de développement des compétences : entretien professionnel, passeport formation, période de professionnalisation
- Droit individuel à la formation
- Congé individuel de formation
- Congé examen, congé d'enseignement et de recherche, congé de formation des jeunes travailleurs
- Formation hors temps de travail
- E-learning

#### FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Obligation de participation au développement de la formation professionnelle continue
- Financement des priorités définies par la branche
- Financement des congés individuels de formation
- Financement du plan de formation
- Déclarations annuelles n° 2483 et n° 2486

#### RECHERCHE DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES

- Aide au remplacement d'un salarié parti en formation
- Aides du FNE en faveur de l'adaptation à l'emploi
- Engagement de développement de la formation
- Aide au conseil aux entreprises

### SUPPRESSION D'EMPLOIS

#### ALTERNATIVES ET MESURES PRÉVENTIVES

- Réponses à des difficultés temporaires

#### SUPPRESSION D'EMPLOIS SANS RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL

- Cas d'application de l'article L.122-12
- Conséquences de l'application de l'article L. 122-12

#### LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

- Motif du licenciement économique
- Obligation de reclassement
- Ordre des licenciements - Priorité de réembauchage
- Procédure - Aménagement conventionnel de la procédure
- Contrôle juridictionnel du licenciement économique

#### MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Plan de sauvegarde de l'emploi
- Preretraite FNE
- Congé de reclassement - Convention de reclassement personnalisé
- Conventions FNE d'aide au reclassement

### APRÈS-EMPLOI

#### INDEMNISATION DE LA PERTE D'EMPLOI

- Conditions d'accès à l'aide au retour à l'emploi
- Prestations de l'assurance-chômage et du régime de solidarité
- Prise en charge des rémunérations des demandeurs d'emploi en formation

#### RETOUR À L'EMPLOI

- Mesures d'accompagnement
- Aides financières à l'accompagnement
- Reprise d'activités réduites

#### INCITATIONS À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

- Dispositifs généraux d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise
- Création ou reprise d'entreprise par un chômeur
- Création ou reprise d'entreprise par un salarié

**P**LAN DE COHÉSION SOCIALE revu et corrigé, obligation de reclassement, obligation d'adaptation à l'emploi, gestion prévisionnelle des emplois, gestion des fins de carrière...

Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises doivent anticiper et maîtriser l'évolution des emplois : une mission bien délicate !



Pour les y aider, le **Lamy Emploi et Compétences** apporte une vision globale de l'emploi, donne toutes les réponses techniques et explique les erreurs à éviter... instruments juridiques à l'appui !

 **Lamy**  
une société Wolters Kluwer

#### Informations et commandes :

Service Clients - Case Postale 402  
1, rue Eugène et Armand Peugeot  
92856 Rueil-Malmaison cedex

 **N° Indigo 0 825 08 08 00**

Fax : 01 76 73 48 09 0,15 € TTC / MN  
www.lamy.fr

Lamy Emploi et Compétences

 **Lamy**  
une société Wolters Kluwer

Parce que le capital humain d'une entreprise, ça s'entretient !



## Du recrutement à l'après-emploi : **tout le droit de l'emploi analysé et commenté !**

### RECRUTER EN TOUTE SÉCURITÉ

Véritable "guide de l'embauche", le *Lamy Emploi et Compétences* vous livre toutes les informations indispensables à connaître pour optimiser chacun de vos recrutements :

- formalités diverses
- contraintes juridiques
- subventions et aides à l'emploi

Vous maîtrisez toutes les règles, toutes les procédures nécessaires pour exploiter au mieux les dispositifs existants et choisir le contrat de travail adapté.

### COMPRIMER LES EFFECTIFS POUR SAUVEGARDER L'ENTREPRISE

Contraintes économiques, évolutions des marchés... Pour faire face aux situations difficiles et assurer son avenir, l'entreprise peut être contrainte à des réductions de personnel.

Pour l'aider à agir en toute légalité, en anticipant les conséquences économiques et sociales de chaque mesure prise et en limitant les risques de contentieux, le *Lamy Emploi et Compétences* présente dans le détail le cadre législatif et réglementaire en la matière : nouveau droit du licenciement économique, mesures d'accompagnement, plan de sauvegarde de l'emploi, externalisation, après-emploi...

Ainsi informé, vous avez toutes les clés pour :

- faire face à la nécessité d'engager une procédure de licenciement économique
- explorer toutes les possibilités de reclassement lorsque les suppressions d'emploi sont inéluctables
- supprimer des emplois en préservant l'équilibre financier de l'entreprise pour lui permettre de préparer l'avenir sereinement

### GÉRER EFFICACEMENT LES COMPÉTENCES

L'évolution des métiers et la pénurie de ressources obligent les entreprises à développer les compétences pour faire face aux changements. Le *Lamy Emploi et Compétences* traite de manière exhaustive la gestion prévisionnelle des emplois et la formation professionnelle.

#### Gestion prévisionnelle des emplois :

- anticiper les conséquences des évolutions économiques et technologiques sur les emplois
- mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois dans l'entreprise
- évaluer les compétences
- gérer les fins de carrière

#### Formation professionnelle :


- adapter le salarié à son emploi
- optimiser la gestion de votre budget "formation professionnelle"
- utiliser habilement le DIF
- élaborer des outils d'évolution professionnelle

## Trouvez les réponses à toutes vos questions dans le *Lamy Emploi et Compétences* !

- Comment obtenir des aides pour financer un nouvel emploi ?
- Le comité d'entreprise peut-il imposer ses choix sur le plan de formation ?
- Comment tirer le meilleur parti du Droit Individuel de Formation (DIF) ?
- Peut-on imposer la prise de congés payés en cas de difficultés économiques temporaires ?
- Obligation de reclassement : comment établir les priorités quand il n'y a qu'un poste pour plusieurs personnes ?
- Quelle est la méthodologie pour élaborer un plan de sauvegarde de l'emploi ?
- Quels sont les droits d'un salarié qui perd son emploi ?
- Comment supprimer des emplois sans rompre les contrats de travail ?

## L'information au rythme des changements législatifs !

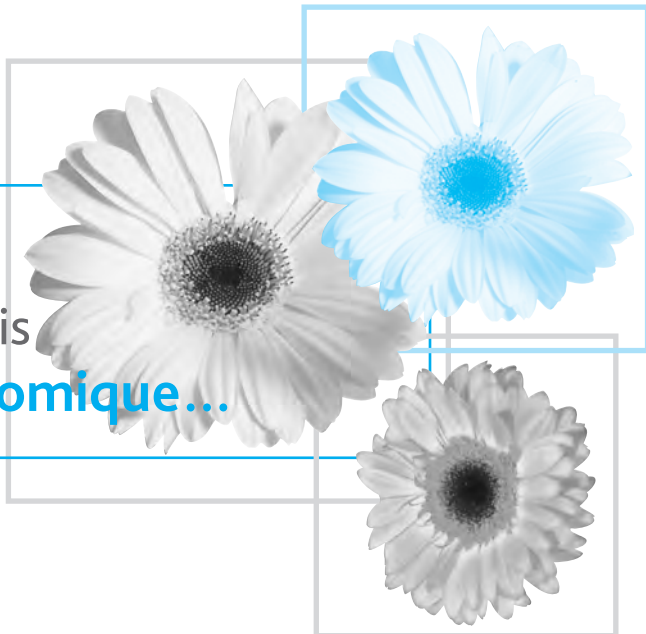
Pour être certain de disposer des dernières mesures en vigueur, vous recevez dans le cadre de votre abonnement :

- 2 classeurs à feuillets mobiles - 1 400 pages
- 2 mises à jour par an sous forme de feuillets mobiles
- 11 lettres d'actualité *Lamy Emploi et Compétences* par an pour un ouvrage toujours à jour !
- 2 cédéroms actualisés par an
- L'accès au  Pass pour passer directement de votre cédérom à Internet et retrouver en ligne : votre lettre d'actualité en version pdf dès son bouclage par nos rédactions, une base "Annales de Jurisprudence", la Chronique du mois et celles des mois précédents archivées, etc.



Le *Lamy Emploi et Compétences* existe aussi en version Internet. Pour en savoir plus, reportez-vous au bulletin d'abonnement joint.

## Optez pour une gestion des emplois efficace et économique...



Madame, Monsieur,

Vous le constatez chaque jour dans la pratique, la gestion des emplois est devenu un enjeu majeur des Directions des Ressources Humaines. La crise du recrutement de cadres et hauts potentiels, le coût élevé du recrutement et de la formation de nouveaux arrivants, l'accélération des évolutions technologiques et économiques, ... en ont fait un pôle essentiel au sein de ces services.

Mais mener une véritable politique prévisionnelle de l'emploi n'est pas si simple, loin de là ! Le risque de commettre des erreurs juridiques lourdes de conséquences existe...

Votre meilleur partenaire pour agir en toute connaissance de cause ?

### Le Lamy Emploi et Compétences.

#### → Une approche pratique de la gestion des emplois

Fondé sur une logique de terrain, cet ouvrage aborde toutes les situations auxquelles vous devez faire face : décision d'embaucher, anticipation sur l'évolution de vos ressources et besoins en matière d'emploi, évolution des compétences, mise en place d'une politique de formation, réduction d'effectifs, licenciement et aide vers un retour à l'emploi, ... Tous ces thèmes sont soigneusement analysés, vous êtes certain d'agir en toute légalité.

#### → Réaliser des économies : oui mais comment ?

Vous permettre d'optimiser économiquement la gestion des emplois, telle est aussi l'ambition de cet ouvrage. Vous serez ainsi guidé pour :

- vous servir de dispositifs aidés afin d'obéir efficacement aux obligations légales ;
- vous poser les bonnes questions à temps afin d'anticiper (comment utiliser le droit individuel à la formation, par exemple).

De plus, le *Lamy Emploi et Compétences* est actualisé deux fois par an et complété d'une lettre mensuelle ainsi que d'un cédérom. C'est la certitude pour vous de disposer, tout au long de l'année, des dernières mesures en vigueur.

Pour recevoir cet ouvrage sans équivalent, rien de plus simple : il vous suffit de vous reporter au bulletin d'abonnement ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Florence Lefrançois  
Directrice du *Lamy Emploi et Compétences*

# Bulletin d'Abonnement

À retourner à l'adresse suivante :

Éditions Lamy - Service Clients - Case Postale 402  
1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison cedex

► N° Indigo 0 825 08 08 00

Fax : 01 76 73 48 09 - Internet : [www.lamy.fr](http://www.lamy.fr)

Merci de compléter (ou de rectifier) vos coordonnées :

Mme  Mlle  M.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Fax : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail : \_\_\_\_\_

N° Siret : [ ]

Code NAF : [ ][ ][ ][ ][ ]

Siège  Établissement

Nombre de salariés à mon adresse : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi du 6 janvier  
1978, ces informations peuvent  
donner lieu à l'exercice d'un droit  
d'accès et de rectification auprès de  
LAMY SA Direction Commerciale.



Cet emblème garantit notre adhésion  
à la Fédération des Entreprises de Vente  
à Distance et à ses codes de déontologie  
Fondés sur le respect du client

LAMY S.A. - Société au capital de 1 800 000 € - 305 254 161 RCS Nanterre

Lamy  
Emploi et  
Compétences

 Lamy  
une société Wolters Kluwer

# Bulletin d'Abonnement

Oui, Je souhaite m'abonner au **Lamy Emploi et Compétences** :

Version	Prix HT	Avance HT	Total HT	Total TTC
<input type="checkbox"/> <b>Pack Lamy Internet</b> (Réf. OL142) ouvrage en ligne, cédérom compris	522 €	111 €	633 €	757,07 €
<input type="checkbox"/> <b>Pack Lamy</b> (Réf. 00042) version papier, cédérom compris	413 €	88 €	501 €	528,56 €
<input type="checkbox"/> En complément de ce Pack Lamy, <b>sa version Internet à tarif préférentiel*</b> (Réf. OL042)	167 €	36 €	203 €	242,79 €



Les prix correspondent à des abonnements annuels qui comprennent selon l'option choisie :

**Pack Lamy Internet** (TVA 19,6 %) : l'accès à l'ouvrage en ligne et au texte intégral des références citées, la mise à jour automatique, la veille juridique personnalisée, 2 cédéroms actualisés avec accès e-Pass reprenant l'intégralité de l'ouvrage et du *Code du Travail*.

**Pack Lamy** (TVA 5,5 %) : 2 classeurs à feuillets mobiles (1 400 pages), 2 mises à jour sous forme de feuillets mobiles, 11 lettres *Lamy Emploi et Compétences Actualités*, 2 cédéroms actualisés avec accès e-Pass reprenant l'intégralité de l'ouvrage et du *Code du Travail*.

**\*Tarif préférentiel** (TVA 19,6 %) : est réservé aux personnes s'abonnant en même temps ou successivement au Pack Lamy et au Pack Lamy Internet du même ouvrage. Ce tarif préférentiel s'applique au Pack Lamy Internet. Seul le maintien de l'abonnement au Pack Lamy vous permet de continuer à bénéficier du tarif préférentiel au Pack Lamy Internet du même ouvrage.

Vous trouverez ci-joint mon règlement de \_\_\_\_\_ €<sup>TTC</sup> par chèque à l'ordre de Lamy SA, je recevrai une facture acquittée.

Je réglerai à réception de facture.

Les tarifs indiqués sont valables au 01/01/06 franco de port et d'emballage sous réserve d'une modification du taux de TVA applicable au moment de la commande. Pour tout envoi hors de France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix HT de 10% pour l'Europe et les DOM-TOM, et de 20% pour les autres pays.

Conditions générales de vente, informations et commandes : 0 825 08 08 00 ou sur [www.lamy.fr](http://www.lamy.fr)

Signature et cachet



Cultivez vos ressources...